

Centres régionaux de collecte des déchets spéciaux des ménages

Horaires 2026 et lieux de ramassage

Tableau des jours et heures d'ouverture par district :

District	Site de collecte	Jour en 2026
Ajoie	Station d'épuration du SEPE Zone industrielle Bonne-Fontaine 8 2900 Porrentruy 032 466 33 66 3 ^e lundi du mois : 14h00-17h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} lundi du mois)</i>	19 Janvier 16 Février 16 Mars 20 Avril 18 Mai 15 Juin 20 Juillet 17 Août 21 Septembre 19 Octobre 16 Novembre 21 Décembre
Delémont	Thommen-Furler AG Site Recyplus Rue St-Henri 2 2800 Delémont 3 ^e mardi du mois : 16h00-18h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} mardi du mois)</i>	20 Janvier 17 Février 17 Mars 21 Avril 19 Mai 16 Juin 21 Juillet 18 Août 15 Septembre 20 Octobre 17 Novembre 15 Décembre
Franches-Montagnes	Saignelégier Halle du Marché-Concours Chemin du Chasseral 1 Durant la collecte Prox-it! : 14h00 – 18h00	14 Janvier 25 Février 15 Avril 8 Juillet 19 Août 23 Septembre 4 Novembre 9 Décembre
	Le Noirmont Halle polyvalente Rue du Stade 4 Durant la collecte Prox-it! : 14h00 – 18h00	25 Mars 20 Mai 17 Juin 14 Octobre
Moutier, Lajoux, Les Genevez <i>(uniquement communes membres de Celto)</i>	Déchetteries Celto Rondchâtel et Tavannes Tous les samedis : 8h00 – 11h30	

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Office de l'environnement 032 420 48 00

La collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages par les trois centres de collectes **concerne exclusivement les déchets des ménages**.

Les déchets spéciaux provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'exploitations agricoles doivent être éliminés directement chez un preneur autorisé, conformément à l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610) du 22 juin 2005.

Quels déchets sont repris ?

Tous les produits toxiques utilisés dans les ménages, tels que :

- Peintures, vernis, encres, colles et résines
- Acides et bases (détartrant, décapant, débouche-évier)
- Solvants (diluants, lave-glace, antigel, essence)
- Pesticides, herbicides, fongicides insecticides
- Déchets contenant du mercure (thermomètres)
- Sprays aérosols (peinture, produits cosmétiques, insecticides)
- Produits chimiques non étiquetés, inconnus, susceptibles d'être des toxiques.

Conservez et rapportez toujours les produits toxiques dans l'emballage d'origine, ou à défaut dans un emballage hermétiquement fermé.

Ne mélangez jamais vos produits !